

**Département
Des ARDENNES**

=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 43**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 09.07.2025
Convocation faite
Le 25.07.2025**

**Délibération
N°2025-07-135**

**Comité des Œuvres Sociales
(COS) du personnel
communautaire :
fixation du montant définitif
de sa subvention pour 2024,
versement du solde de cette
subvention et d'un premier
acompte sur la subvention
2025 (annexe)**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 1^{er} juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi premier juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART, M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M^{me} Magali CAPLET), M. André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{me} Angélique WAUTOT, M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), MM. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Gérald GIULIANI, M^{mes} Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n°2024-09-147 du 12 septembre 2024 décidant de verser au COS un premier acompte sur la subvention 2024, d'un montant de 41 610 €, et actant la déduction son excédent de 32 541,29 € du montant définitif de la subvention du COS pour 2024,

Vu la demande de la Présidente du COS, par courrier du 17 juin 2025, du versement du solde de la subvention 2025 et d'un premier acompte sur la subvention 2025, demande accompagnée du compte de résultat 2024 et du budget prévisionnel 2025, votés le 16 juin 2025 par son Assemblée Générale,

Entendu M. Claude WALLENDORFF protester contre l'enlèvement de l'excédent du COS de sa subvention 2024. Selon lui, l'association gère bien son budget et génère de l'excédent. Leur reprendre ce dernier serait un encouragement à mal gérer les finances,

Entendu le Président lui répondre que le conseil communautaire a déjà pu décider que les excédents financiers soient récupérés par la Communauté pour ses seuls satellites. Il ajoute que si le COS rencontre un jour le moindre problème, ils peuvent tout à fait demander un acompte ou une rallonge de leur subvention et tient à leur assurer la sérénité la plus complète à ce niveau,

Entendu le Président proposer deux votes séparés : le premier sur le montant définitif de la subvention de 2024 au COS d'un montant de 50 107,71 € et le versement du solde de la subvention 2024 d'un montant de 8 498,71 €, le second sur le versement du premier acompte de la subvention 2025,

Sur le montant définitif de la subvention de 2024 au COS d'un montant de 50 107,71 € et le versement du solde de la subvention 2024 :

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :
Contre : M. Claude WALLENDORFF

* **approuve** le montant définitif de la subvention de 2024 au COS d'un montant de 50 107,71 € (subvention initiale d'un montant de 82 650 € - excédent généré par le COS d'un montant de 32 541,29 €),

* **approuve** le versement du solde de la subvention 2024 d'un montant de 8 498,71 €,

MM. Jean-Pol DEVRESSE et Jean-Claude JACQUEMART, membres du Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales, ne prennent part, ni au débat, ni au vote.

Sur le versement du premier acompte de la subvention 2025 :

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** le versement d'un premier acompte de 41 610 € sur la subvention 2025.

MM. Jean-Pol DEVRESSE et Jean-Claude JACQUEMART, membres du Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales, ne prennent part, ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS



Comité des Oeuvres Sociales
du personnel communautaire
29 rue Méhul - 08600 GIVET
cos@ardennerivesdemeuse.com

Communauté de Communes
Ardenne Rives de Meuse
COURRIER

du 17 JUIN 2025

N°

Conseil d'Administration du 2025

o. AG(L2)
Directo

A l'ordre du jour :

1. Présentation du bilan moral 2024
2. Présentation du bilan financier 2024
3. Présentation du budget prévisionnel 2025
4. Points divers.



1. BILAN MORAL 2024

Pour 2024, nous avons reçu un acompte sur la subvention d'un montant de 41 610€. Je tiens à remercier la Communauté et donc nos élus, pour cette subvention attribuée.

Concernant le CNAS, la cotisation pour 2024 a été de 31 465 €. Le montant des prestations versées aux agents par le CNAS a été de 31 193,28 €. Nous avons été presque à l'équilibre.

Le COS, c'est aussi les abonnements dans les piscines de Vireux-Wallerand, Revin et RIVEA, les places à coût réduit au parc Terralitude, à Charlemont et les tickets de cinéma.

C'est aussi une participation à la rentrée scolaire d'une valeur de 40 € pour les enfants âgés de 3 à 10 ans (29 enfants en 2024), un bon cadeau d'une valeur de 30 € pour les enfants âgés de 11 à 16 ans (32 enfants en 2024). Les agents ont reçu un cadeau de son choix d'une valeur de 80 € (139 agents).

C'est aussi différentes manifestations réalisées en cours d'année :

Rappel des manifestations 2024

❖ Le 6 avril :

Repas Spectacle Année 80 au RESORT BARRIERE à Lille : 27 Participants

❖ Voyage à MADRID de 3 jours

- Du 08/05 au 10/05/2024 : 37 Participants
- Du 18/05 au 20/05/2024 : 52 Participants



❖ **Le 9 juin**

Journée à PAIRI DAIZA: 55 Participants.

❖ **Le 6 et 9 septembre :**

Marche Gourmande à ANTHEE (Belgique) sous la pluie et la boue mais toujours avec une bonne ambiance entre les agents : 32 Participants pour le Samedi Soir et 8 Participants pour le Dimanche midi.

❖ **Le 22 novembre :**

Dégustation du beaujolais nouveau au CISE accompagnée d'un buffet froid : 33 Participants

❖ **Le 16 décembre :**

Repas de Noël organisé à la salle des fêtes de Vireux-Wallerand avec organisation d'un blind Test. Nous avons eu la visite du Père et la mère Noël qui ont remis à chaque enfant présent un cadeau et un sachet de chocolat. Une maquilleuse était présente pour les enfants. Ce repas a été suivi d'une soirée dansante. Cette soirée a été très appréciée par les personnes présentes : 94 Participants

Nous voulons remercier Monsieur DEKENS pour nous avoir mis à disposition la salle des fêtes de Vireux-Wallerand gracieusement.

2. **COMPTE DE RESULTAT 2024**

(Voir tableau en annexe)

3. **PREVISIONNEL 2025**

(Voir tableau en annexe)



4. POINTS DIVERS

Pour info en 2025, nous avons déjà organisé :

- 1 journée à Disney le 13 avril 2025 (58 participants)
- Voyage de 3 jours à Honfleur et Etretat : du 7 au juin 2025 (42 participants)

Suggestion de Sorties

Sophie DURIEUX

Présidente du COS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SD' with a flourish.

Budget Prévisionnel 1er janvier au 31 décembre 2025

Dépenses		Recettes	
		excédent au 31 decembre 2024	42 864,92 €
		Subvention 2025 (146*570€)	83 220,00 €
CNAS: cotisations	33 000,00 €	Cotisations des agents COS (6€ par mois)	10 510,00 €
SMACL assurance RC	230,00 €		
Banque:	180,00 €	intérêts Livret A	450,00 €
Voyage DISNEY LAND (13/04/2025)	8 990,00 €	Participations des agents	3 180,00 €
Voyage de 3 jours à HONFLEUR (7 au 9 Juin 2025)	20 000,00 €	Participations des agents	6 800,00 €
Marche Gourmande (Septembre)	1 380,00 €	Participation des agents	580,00 €
Journée CHARLEMONT (septembre)	2 200,00 €	Participation des agents	660,00 €
Soirée Beaujolais nouveau	1 000,00 €		
Journée Marché de Noël	5 000,00 €		1 500,00 €
Week-end Fin d'année	15 000,00 €	Participation des agents	4 000,00 €
Arbres de Noel	21 000,00 €		
bons de rentrée scolaire	1 000,00 €		
bons de Noël des enfants	1 500,00 €		
Prêts exceptionnels	3 000,00 €	Remboursement prêts exceptionnels	3 000,00 €
Fleurs	300,00 €		
départ ou retraite agent	1 000,00 €		
Tickets cinéma	1 700,00 €	Participations achat tickets cinéma	900,00 €
activités sportives, TerrAltitude Piscines	1 700,00 €	participation agents act sportives	900,00 €
Divers	384,92 €		
<i>Acompte pour Voyage 2026</i>	<i>40 000,00 €</i>		
	158 564,92 €		158 564,92 €

COMPTE DE RESULTAT DU 1 JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024*

Dépenses		Recettes	
	réalisées		Réalisées
		Solde Subvention 2023	40 000,00 €
		Acompte Subvention 2024 (74)	41 610,00 €
CNAS: cotisations (6474)	31 465,00 €		
		Cotisations des agents COS (756)	
		du 1er janvier au 31 decembre	10 264,00 € 10 264,00 €
		Retour Agents sur les différentes activités	24 034,10 €
SMACL assurance RC (616)	212,88 €	Divers	
Banque: (627)		intérêts Livret A	612,81 €
frais bancaire + carte Bleue	172,18 €	Regul cotisation CB	
Voyage 2024			
MADRID	49 375,00 €		
Remboursements agents	1 162,00 €	Remboursement Agence et Assurance	2 339,75 €
PAIRI DAIZA	3 022,00 €		
Autres sorties (6075)			
Marche gourmande	2 361,00 €		
Arbre de Noel (6072)			
Traiteur	4 244,00 €		
Location salle/Chauffage 2023	223,56 €		
cadeaux agents	10 360,00 €	16 282,32 €	
bonbons enfants			
animations	1 070,00 €		
divers (boissons, etc.)	384,76 €		
437			
Bons de Noel enfants			
Bons de rentrée scolaire	140,00 €	2 105,00 €	
Bon ACAG	1 965,00 €		
Bons de Noël ACAG			
		Subventions exceptionnelles CCARM (771)	
départ et retraite (6257)	150,00 €		
Repas annuel (6071)			
LILLE	2 052,00 €	3 122,00 €	
Transport	1 070,00 €		
Beaujolais 2024 (6073)			
repas	632,93 €	901,88 €	
boissons	159,00 €		
divers	109,95 €		
Boissons divers			
Prêts exceptionnels (2743)		Remboursement prêts exceptionnels (2743)	900,00 €
Fleurs (mariage-décès-journaux) (62381)	90,00 €		
Tickets cinéma (6078)	973,50 €		
activités sportives (6077)			
piscines communautaires	440,50 €	741,50 €	
RIVEA	301,00 €		
Entrées TERRALITUDE (6079)	242,00 €		
Entrées CHARLEMONT	98,00 €		
Remboursement PLUXEE		Remboursement PLUXEE	4 380,23 €
Divers (6131)	420,00 €		
	112 896,26 €		124 140,89 €

résultat : 11 244,63 €

solde livret A: 41 040,02 €
solde caisse: 1 640,35 €
solde compte courant: * 1 105,55 €
TOTAL: 43 785,92 €

Résultat au 31 décembre 2023 32 541,29 €
résultat au 14 janvier 2025 11 244,63 €
soit : 43 785,92 €

* Comptes au 14 Janvier 2025